

MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
AUPRES DES NATIONS UNIES
866 UNITED NATIONS PLAZA, SUITE 511, NEW YORK, NY 10017
Tel: 212-319-8061
Fax: 212-319-8232



DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
ALEXIS THAMBWE MWAMBA
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

AU DEBAT GENERAL
DE LA 64EME SESSION ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DES NATIONS UNIES

New York, le 28 septembre 2009
(A Vérifier à l'Audition)

Monsieur le président,

Son Excellence Monsieur Joseph **KABILA KABANGE**, Président de la République, empêché, m'a chargé de vous adresser mes félicitations les plus sincères, à l'occasion de votre élection à la présidence de la 64^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le Chef de l'Etat ne doute pas que votre grande expérience de l'Organisation, enrichie par votre talent et par vos connaissances, vous aidera à surmonter les innombrables difficultés de votre nouvelle fonction. Il formule ses vœux de pleins succès aux travaux de cette session ordinaire.

Permettez-moi, au seuil de mon propos, de saluer votre prédécesseur, le Père Miguel d'Escoto **BROCKMANN**, lui exprimer notre reconnaissance pour sa brillante prestance à la présidence de la 63^{ème} session qui vient de s'achever, à la satisfaction de tous les Etats membres.

Je voudrais, enfin, rendre un hommage mérité à Son Excellence Monsieur **BAN** Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies pour son engagement dans la recherche de la paix et de la sécurité à travers le monde, en général, et, pour son implication remarquable dans le retour d'une paix durable en République Démocratique du Congo, mon pays, en particulier.

Monsieur le Président,

Au moment où s'ouvre la 64^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale, il n'est pas sans intérêt de nous arrêter un instant sur la situation qui prévaut actuellement dans certaines parties de la planète.

Au Moyen-Orient, la situation demeure précaire et continue de cristalliser l'attention de l'opinion mondiale. La République Démocratique du Congo reconnaît au peuple d'Israël le droit de vivre en paix dans un Etat aux frontières internationalement reconnues, de même qu'elle souhaiterait réitérer que le règlement de ce conflit passe notamment par la reconnaissance du fait que la question palestinienne est au cœur du problème du Moyen-Orient.

Les situations en Afghanistan et en Iraq demeurent toujours préoccupantes. La République Démocratique du Congo engage la communauté internationale à l'éradication du fléau du terrorisme afin de permettre à ces deux pays de reprendre pleinement la place qui est la leur au sein de l'échiquier international.

En Afrique, et pour nous limiter à l'espace géographique qui est le nôtre, au Centre et au Sud du continent, nous voudrions mentionner :

- 1.- Les progrès salutaires réalisés dans la mise en œuvre des Accords conclus en 2006 entre le Gouvernement du Burundi et le FNL.
- 2.- Le bon déroulement du Dialogue Politique Inclusif en République centrafricaine.
- 3.- La nécessaire promotion des relations de bon voisinage entre le Tchad et le Soudan.
- 4.- La promotion, lente certes, mais sûre et résolue de la démocratie.

5.- La consolidation de la paix et de la stabilité en Afrique australe.

C'est l'occasion pour moi de remercier du fond du cœur, la facilitation sud-africaine, la CEEAC, la SADC, la communauté internationale et d'autres partenaires tant bilatéraux que multilatéraux pour les efforts qu'ils n'ont eu de cesse de ménager pour ces avancées considérables dont nous nous réjouissons aujourd'hui.

En ce qui concerne la République de Madagascar, je tiens particulièrement à exprimer toute ma satisfaction de la médiation de la Personnalité Eminente de la SADC pour le dialogue politique. Je voudrais ici, réitérer la position de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe, laquelle rejette et condamne toute décision unilatérale qui violerait l'esprit des Accords de MAPUTO.

Monsieur le Président,

Aucun ordre social ou économique n'est plus sûr, dès lors qu'il échoue à faire bénéficier au plus grand nombre de ses retombées positives. La crise du système financier mondial contribue à fragiliser les économies du monde entier, qu'elles soient développées ou en développement.

Pour mon pays, cette crise s'est notamment traduite par une importante chute des cours des produits exportés, une chute des réserves de change, le renchérissement des importations avec la dépréciation de la monnaie nationale, l'affaiblissement du taux de croissance, la baisse de recettes budgétaires et fiscales.

Les conséquences sont considérables. La crise a entraîné un manque de ressources pour financer les infrastructures, des pertes massives d'emplois, l'exacerbation des conflits sociaux, et surtout, au sortir d'un conflit multiforme, le rétrécissement de l'espace budgétaire pour financer l'indispensable restauration de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national en vue de parachever la paix.

Aussi, repenser le système financier international actuel est une urgente nécessité.

Monsieur le Président,

La République Démocratique du Congo est consciente qu'il faudrait des moyens colossaux pour assurer un développement durable, dans un contexte mondial marqué par la flambée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie et une crise financière mondiale, phénomènes auxquels viennent s'ajouter les effets des changements climatiques.

C'est pourquoi je me félicite de l'organisation ce 22 septembre 2009, par le Secrétaire général, de la manifestation de haut niveau sur cette question. **Si nous ne décidons pas** du sort des générations présentes et futures sur le réchauffement de la planète et les changements climatiques, **si nous ne pouvons prévenir** la montée du niveau de la mer, l'avancement du désert, l'extinction des espèces de la biodiversité et autres, notre monde court inexorablement le risque d'une catastrophe dont le continent africain fera les frais, en premier.

La question de l'adoption de l'Accord post Kyoto susceptible de contraindre les pays pollueurs de diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre et compenser financièrement ceux des pays propriétaires de Forêts devrait être sérieusement considérée.

La République Démocratique du Congo qui représente plus de la moitié du massif forestier du Bassin du Congo, le deuxième au monde après l'Amazonie, dispose à cet effet d'un atout non négligeable, qu'elle se devra de défendre. Lors de la tenue de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique, prévue à Copenhague, en décembre 2009.

Monsieur le Président,

Au chapitre de la réforme du système des Nations Unies, la République Démocratique du Congo rejoint le constat que le système onusien actuel ne répond plus guère, dans sa conception actuelle, aux espérances de ses promoteurs et à la lettre de la Charte que son édification a pu inspirer. C'est pourquoi elle voudrait rappeler son plaidoyer pour la pleine représentation de l'Afrique dans les organes de prise de décisions et plus particulièrement au Conseil de sécurité.

Quelle que soit l'issue des négociations en cours sur cette question, ma délégation demeure acquise à l'idée que toute réforme viable du Conseil de sécurité doit prendre en compte le poids politique et numérique de l'Afrique à l'Assemblée générale et ce, surtout, parce que les deux tiers des situations examinées par le Conseil la concerne.

S'agissant de la responsabilité de protéger, nous pensons qu'il appartient à chaque Etat de protéger ses populations du génocide, des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et du nettoyage ethnique. Nous sommes également d'avis que le rôle principal de la communauté internationale dans ce domaine devrait se définir en termes de renforcement des capacités institutionnelles et d'aide substantielle aux Etats, plus particulièrement aux administrations des pays en situation post-conflit, pour leur permettre de se doter des moyens d'assurer cette protection.

Monsieur le Président,

J'ai invoqué de manière succincte les grands défis qui s'imposent au monde actuel et auxquels nous devons réserver une riposte commune. J'ai parlé de la réforme de l'Organisation des Nations Unies et de la responsabilité de protéger. Je n'ai pas parlé de la République Démocratique du Congo et de la Région troublée des Grands Lacs Africains.

Trois ans après le succès des opérations électorales de 2006, la République Démocratique du Congo affronte enfin la dure épreuve de la normalisation de la vie démocratique. Nous avons compris que le rétablissement de l'Etat de droit est un impératif urgent.

Dans ce contexte, il est vrai que la paix et la stabilité ne peuvent subsister que si les citoyens perçoivent la possibilité de résoudre par des voies légitimes et justes, des questions politiquement sensibles. L'Etat de droit ne peut aller de pair avec la corruption. Il n'est pas exagéré d'affirmer à ce stade, que les opérations initiées récemment par le Président de la République et le Gouvernement pour combattre la corruption et mettre fin au règne de l'impunité ont commencé à porter leurs fruits. Il faut admettre, cependant, que beaucoup reste encore à faire en termes de renforcement des capacités pour une bonne administration de la Justice.

Monsieur le Président,

L'expérience congolaise des élections démocratiques de 2006 s'est bâtie sur le lourd héritage des années noires de l'occupation étrangère suivie d'un déchirement interne dont les séquelles s'observent encore aujourd'hui à travers la poursuite du viol utilisé comme arme de guerre.

C'est pour faire face à cette situation qu'à la demande des autorités congolaises, la première enquête de la Cour Pénale Internationale (CPI) s'est ouverte en examinant les crimes graves qui ont été commis sur le territoire de la République Démocratique du Congo depuis le 1^{er} juillet 2002. La suite est bien connue, tant les trois premières procédures pendantes devant la CPI sont consécutives, d'une part, à cette saisine, et d'autre part, les tribunaux nationaux ont été mis à contribution pour concourir au même objectif.

Les tribunaux congolais actuellement à pied d'œuvre, jouent déjà un rôle important dans le rétablissement de l'Etat de droit certes, mais le succès du passage de la guerre à la paix, « d'un passé divisé à un avenir partagé » n'est pas envisageable pour les congolais, sans l'intervention d'un mécanisme capable d'apporter un sentiment de justice à tous les citoyens, d'établir ou renouveler la confiance civique, de rétablir le devoir de mémoire, de réconcilier les peuples et les communautés.

Monsieur le Président,

Les violences sexuelles faites aux femmes et aux filles à l'Est de la République Démocratique du Congo, constituent à nos yeux des crimes les plus honteux et les plus graves que l'humanité ait jamais connu en ce 21^{ème} Siècle. En termes de statistiques, 80% de ces crimes commis sur l'ensemble du territoire national se répartissent essentiellement entre deux provinces de l'Est du pays les plus touchés par les effets de la guerre à savoir, le Sud-Kivu et le Nord-Kivu. En effet, 60% de ces viols sont commis au Nord-Kivu et 20% au Sud-Kivu. **Justice doit être rendue aux femmes et filles violées.**

Je puis déjà vous assurer de la ferme détermination de Son Excellence, Monsieur le Président Joseph **KABILA KABANGE** de mettre un terme à l'impunité des auteurs de ces crimes odieux.

Monsieur le Président,

Malgré ce tableau apocalyptique, la situation qui persiste à l'Est de mon pays tend à s'améliorer.

Se référant aux dispositions pertinentes du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs, la République Démocratique du Congo en collaboration respectivement avec le Rwanda et l'Ouganda a lancé l'an passé et au début de cette année des opérations militaires conjointes respectives ce, en vue de désarmer et, le cas échéant, contraindre au rapatriement dans leur pays respectif, les rebelles de la LRA, d'une part, et, ceux des FDLR, d'autre part.

Dans le cadre des opérations militaires identiques, dénommées KIMIA II, les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) mènent une offensive contre les éléments des FDLR qui subsistent dans les montagnes du Sud-Kivu afin de pacifier cette zone.

Les résultats sont, je le répète, positifs. A titre illustratif :

- L'autorité de l'Etat se rétablit ;
- Des postes de Commandement des FDLR dans le Nord et le Sud-Kivu sont détruits ;
- Des effectifs de plus en plus importants des FDLR se rendent aux FARDC et à la MONUC ;
- Plusieurs éléments des FDLR regagnent leur pays d'origine ;
- Toutes les voies de communication et d'approvisionnement dans le Nord et Sud-Kivu sont ouvertes ;
- La lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles, ainsi que la protection du Parc National de Virunga sont renforcées ; et
- Les cas de viols et de toutes autres formes de violences sexuelles envers les femmes connaissent une réduction appréciable.

La paix s'installe progressivement pour le plus grand bien de la population congolaise. En plus, des discussions fructueuses et susceptibles d'améliorer nos relations bi et multilatérales avec le Burundi, l'Ouganda et le Rwanda, sont engagées, et l'avenir s'annonce meilleur.

Monsieur le Président,

Le retour à la normalité dans notre sous-région nous permet de nous atteler à l'impérieuse consolidation de la paix et le relèvement économique du pays.

Comme ne cesse de le souligner le Président de la République, « *la République Démocratique du Congo a résolument pris le pari de consolider et de cultiver les idéaux de réconciliation nationale, de paix, de démocratie et de bonne gouvernance à l'intérieur de ses frontières, et s'est définitivement engagé dans une politique d'ouverture sans exclusive faite de dialogue et de coopération tous azimuts avec tous les pays épris de paix et de dialogue* ».

Notre vœu aujourd'hui, est de voir la Communauté Internationale, redoubler d'efforts et poursuivre son accompagnement du processus en cours de pacification et d'unification.

Au chapitre des élections, mon pays s'apprête à organiser des élections urbaines, municipales et locales, au grand rendez-vous du peuple avec son Histoire. Et, les opérations de révision du fichier national de la Commission Electorale Indépendante ont débuté dès le premier semestre 2009.

La République Démocratique du Congo s'est déjà engagée dans la réforme de ses institutions. Il importe que ces différentes réformes soient menées à terme, et plus particulièrement dans le domaine de l'administration de la justice. La justice congolaise sera plus efficace et plus efficiente si elle bénéficie du soutien de la communauté internationale, notamment en terme de renforcement de ses capacités.

La réforme du système de sécurité est également en cours. La réforme de l'Armée et des services de police connaît un appui conséquent de partenaires bilatéraux et de l'Organisation des Nations Unies au travers de la MONUC, sa mission au Congo. Mon pays est fermement engagé à œuvrer pour l'heureux aboutissement de cette réforme susceptible d'y garantir non seulement pour lui, la paix, l'unité, l'intégrité territoriale, la souveraineté nationale et la stabilité, mais aussi celles de la sous-région tout entière, en prévenant la récurrence des problèmes sécuritaires et des tensions y observées.

Par ailleurs, le Gouvernement met tout en œuvre, au travers de chantiers de prospérité dûment identifiés, des programmes pour répondre aux besoins fondamentaux des populations notamment, la santé, l'éducation, l'autosuffisance alimentaire, les infrastructures de base, l'électricité et l'eau potable pour tous, sans oublier évidemment la lutte contre le paludisme et le VIH/SIDA ainsi que la lutte contre la pauvreté.

Monsieur le Président,

A l'instar des autres pays post conflits, la République Démocratique du Congo fait observer l'impérieuse nécessité de l'organisation et de la tenue d'une conférence internationale sur le financement de sa reconstruction, et ce, dans les meilleurs délais.

Il s'agit pour nous de bâtir un Congo nouveau, une nation en marche ouverte sur le monde, au centre d'un continent en pleine mutation. Un pays où tout étranger, sans distinction aucune, pourra librement et en étant assuré de la protection de ses investissements, œuvre à son meilleur devenir. Tout ce que les étrangers feront pour participer à notre développement sera connu et apprécié à sa juste valeur.

Monsieur le Président,

Sortant d'une longue guerre avec des multiples implications extérieures, la République Démocratique du Congo, mon pays, est plus que consciente de l'importance de la coopération régionale. Le souhait le plus ardent du peuple congolais est de recréer des relations de confiance et de coopération avec tous ses voisins, sans exclusive.

Le gouvernement compte mener une politique de dialogue, d'ouverture, d'amitié, de coopération et de bon voisinage, car le pays a toujours eu pour vocation de servir de ferment pour une Afrique plus unie et plus solidaire, empreinte de plus de compréhension, de tolérance, de paix et de solidarité.

Monsieur le Président,

Permettez-moi, en guise de conclusion, de réitérer qu'autant de guerres, de violences fratricides nous ont appris que la paix la plus chère est encore moins onéreuse que la moins chère des guerres. Pour ce faire, j'en appelle à la solidarité internationale dans cette phase de consolidation de cette paix chèrement acquise, car une République Démocratique du Congo apaisée et stable constitue un atout pour le destin planétaire commun.

Je ne saurais terminer mon propos sans remercier une fois de plus, tous ceux dont l'engagement, le courage et la détermination ont aidé et continuent à aider mon pays, à privilégier la logique de la négociation et du règlement pacifique de la crise, au détriment de la guerre et de l'épreuve de force.

Je vous remercie.